

**Réunion du jeudi 18 février 2021 à 20h 15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire**

Présents : MASSON JG, DELATTRE M, FRULEUX B, LAGACHE V, LEMAIRE R, DEFEVRE A, INGELAERE T, MOUCHON J, PRUVOST G, ROUSSEL D, JAMEZ G BLONDEL R CHRETIEN C, SIRIEYS F, GERNEZ N

Excusée : JAMEZ G

✓ ***Orientations budgétaires***

Monsieur le Maire rappelle la réunion de conseil municipal précédente sur les investissements à réaliser début 2021 avec des précisions :

Engagement max 25 % des dépenses d'investissements de 2020, et report du reste à réaliser, positionné sur la salle de sport en 2020. Nous allons réaliser sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, ce qui était prévu sur le dernier trimestre 2020 (avant décalage attribution subvention de juillet 2020 à fin septembre 2020).

→ Définir les orientations budgétaires en février, pour préparation du budget le 18 mars 2021.

On considèrera que la salle de sport sera réalisée totalement en 2021, ainsi que les dépenses annexes (dans les faits, il pourrait y avoir 5% restant de levée de réserve début 2022).

Dépenses déjà prévues

INVESTISSEMENT				
	Prestations	Entreprise	Montant HT	Délai
<b>Eglise</b>	Ravalement façade sud et est + percement porte PMR	Contrabat	€ 68894,50	sept-21
	Porte accès PMR	Denneulin	€ 4400,00	sept-21
	Cheminement PMR	STLM	€ 9790,00	sept-21
<b>Ecole</b>	Porte dortoir issue secours et PMR	Denneulin (subv DETR)	€ 3200,00	avr-21
	Porte ancienne école PMR	Denneulin (subv DETR)	€ 3500,00	avr-21
	Lits	UGAP	€ 1274,10	févr-21
	Etude nouvelle classe		€ 1000,00	févr-21

	Tableau numérique	Speechi (avec subv 70 %)	€ 5484,00	nov-21
	logiciel école	Jocatop (avec subv 50 %)	€ 906,67	sept-21
<b>Stade rugby</b>	Pose de légos béton anti intrusion	Delestrez	€ 1870,00	févr-21
<b>Abbiette</b>	Démontage pontons	Delestrez	€ 2800,00	janv-21
	Base de stockage	STLM	7 632 €	janv-21
	arbres		€ 553,05	sept-21
				janv-21
<b>Maison des associations</b>	<i>Rénovation salle de réunion premier étage</i>	<i>Agents communaux</i>	<i>€ 1000,00</i>	<i>Fonctionnement</i>
<b>Bâtiments</b>	dossier amiante	DTA	€ 900,00	févr-21
<b>Autres</b>	logiciel mairie		€ 4500,00	janv-21
	Cadre de vie		€ 5 000,00	budget 2021

La construction d'une nouvelle classe ne sera pas sur le budget 2021, en dehors de l'étude. Attente résultat de l'APS et une vision plus précise des effectifs 2022.

Il faudra positionner les factures travaux de la FEAL en 2018 dont le paiement a été annulé par la MEL en 2020 pour être reporté sur 2021.

Il y a également un arriéré de trop perçu sur la taxe d'aménagement en 2014 pour 28 224 €. Nous avons négocié un étalement sur 3 ans : 10 000 € les 2 premières années, le solde la 3<sup>ème</sup> année.

Il conviendra d'ajouter la compensation de TVA de l'année 2020, de mettre les recettes de subvention liées aux travaux de l'église et de l'école (façades et accès PMR) en fonction du calendrier possible de versement (à défaut les comptabiliser sur 2022 en hypothèse pessimiste).

Les orientations financières pour la salle de sport seront abordées plus loin dans la réunion.

Une évaluation à faire du coût des charges de personnel périscolaire commune / sewep sera à établir. Le budget devrait être proche de celui de 2019 (ne pas compter 2020 car fermeture du service pendant 3 mois)

#### Subventions :

Reprise des subventions habituelles aux associations sous réserve de demande, faut-il modifier les conditions d'attribution ? Ceci serait à travailler pour les exercices à venir (Quid des associations n'ayant pas eu d'activité, avec trésorerie conséquente et avec une absence de projet pour 2021).

Pour rappel, le Code Général des Impôts précise qu'il est « il est légitime qu'un organisme non lucratif dégage, dans le cadre de son activité, des excédents, reflète d'une gestion saine et prudente. Cependant, l'organisme ne doit pas les accumuler dans le seul but de les placer. Les excédents réalisés, voire temporairement accumulés, doivent être destinés à faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif. »

Il y aura toujours possibilité de verser une subvention exceptionnelle en cas de besoin réel pour des actions en 2021.

Un courrier va être envoyé rapidement aux présidents des associations.

Sont déjà actés : Rigolo comme la vie sur les centres de loisirs, 2 Subventions OCCE votées par anticipation : (permaculture et remboursement des plaques Mosaïc), Concert de poche (nous reviendrons ensuite sur les conditions du concert), 2 années de subvention ducasse au comité des fêtes (2020+2021)

### ✓ **Exonération de charge SEWEP année 2020**

Monsieur le Maire expose la situation de SEWEP sur l'année 2020 :

- Baisse de l'activité de 18% par rapport à 2019 soit -200 000 € de prestations facturées (principalement du fait du 1<sup>er</sup> confinement avec la fermeture totale de SEWEP)
- Mise en place de l'activité partielle de mars à avril pour 130 salarié(e)s en parcours soit une aide de 87 000 € de l'Etat
- Signature d'un PGE à hauteur de 160 000 € avec le Crédit Mutuel en mai 2020, dont une partie a été mobilisée pour faire face au problème de trésorerie.
- Aide de l'Etat de 47 600 € dans le cadre du plan de relance (FDI rebonds) en septembre 2020
- Montage de dossiers de subventions spécifiques auprès de la DIRECCTE et du Département autour de notre communication et de notre action « les vélos de l'insertion »

L'activité a repris correctement à compter de septembre avec, notamment une activité croissante auprès des écoles du secteur.

Cependant, et malgré tous ces événements qui ont bouleversés notre quotidien et ceux des salarié(e)s, l'exercice comptable se terminera de façon bénéficiaire (aux alentours de 8 000 €) mais avec un endettement nouveau.

Monsieur le Maire proposition l'exonération des charges pour l'année 2020, soit 1200 €. Proposition votée à l'unanimité

### ✓ **Convention Office du tourisme**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention et de la contribution demandée de 300 €. Proposition votée à l'unanimité.

✓ **Convention dispositif autonomie Département et MDPH, voisins solidaires**

- Délibération du département le 29 juin : chaque commune peut conventionner avec le département et la MDPH
  - ➔ Mise à disposition des communes des données APA (55 000 pers APA + 18 000 handicap)
  - ➔ Complémentaire du registre communal des personnes vulnérables (suite à la canicule de 2003).

La commune conventionne avec la MDPH et dpt. Courrier envoyé aux habitants pour consentement de transmission à la commune.

Proposition votée à l'unanimité

- Association des voisins solidaires (à l'origine de la fête des voisins).  
Réflexion sur les solidarités citoyennes. Les institutions n'ont pas toujours les réponses.  
Permettre à un citoyen d'être solidaire. L'heure civique : je donne 1 h par mois de solidarité  
<https://lheurecivique.fr/> Souhait de relayer via les communes qui s'engage dans la démarche.  
Label des voisins solidaires  
Report de la décision après réflexion complémentaire sur le sujet par la commission action sociale, afin de l'organiser au mieux sur la commune.

✓ **Convention MEL**

Recyclage logements vacants : échanges sur 3 maisons identifiées comme vacantes.

Une nécessitera un arrêté de mise en péril pour éviter une occupation illicite.

Dispositif Amélio : Aides pour amélioration de l'habitat

Convention portail cartographique logements locatifs : Portail commun Mel, commune et bailleurs sociaux, concernant les logements sociaux

Proposition votée à l'unanimité

✓ **Point avancement Salle de sport ; travaux, financement**

Etude :

Il reste à provisionner la tranche conditionnelle.

La phase PRO n'a pu être réglée en décembre 2020, suite à un problème de production de facture (montant erroné et RIB).

Ci-dessous le récapitulatif des coûts d'étude Avant-Propos et Projex :

Phases	Taux de rémunération %	Honoraires par phases HT	Architecte AVANTPROPOS	BET PROJEX
<b>TRANCHE FERME</b>				
ESQ	8,00%	13 545,60	12 001,40	1 544,20
APS	10,00%	16 932,00	14 519,19	2 412,81
APD	16,00%	27 091,20	18 083,38	9 007,82
<b>TOTAL TRANCHE FERME (TF)</b>		<b>57 568,80</b>	<b>44 603,97</b>	<b>12 964,83</b>
<b>TRANCHE CONDITIONNELLE</b>				
PRO	18,00%	30 477,60	20 343,80	10 133,80
ACT	7,00%	11 852,40	7 911,48	3 940,92
VISA	9,00%	15 238,80	9 448,06	5 790,74
DET	26,00%	44 023,20	31 476,59	12 546,61
AOR	6,00%	10 159,20	7 263,83	2 895,37
<b>TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE (TC)</b>		<b>111 751,20</b>	<b>76 443,76</b>	<b>35 307,44</b>
<b>TOTAL MISSIONS TF ET TC</b>		<b>169 320,00</b>	<b>121 047,73</b>	<b>48 272,27</b>

OPC		18 000,00	18 000,00	
SSI		4 000,00		4 000,00
<b>TOTAL MISSIONS TF ET TC ET OPC</b>		<b>191 320,00</b>	<b>139 047,73</b>	<b>52 272,27</b>
TVA		38 264,00	27 809,55	10 454,45
<b>TOTAL DU MARCHÉ TTC</b>		<b>229 584,00</b>	<b>166 857,28</b>	<b>62 726,72</b>

Nous avons engagé par ailleurs d'autres études / travaux annexes :

- Etude pyrotechnique Cardem : 5101 € HT
- Pose réseau Cap Fibre (jusqu'à l'entrée) : à chiffrer et Orange (de l'entrée à la salle) : 1700 €
- Pose borne incendie
- Raccordement assainissement, Enedis, Grdf
- Protection TRAPIL : 170 K€

Signature de la Dommage Ouvrage (12517.41 €) et Tout risque Chantiers (4530.27 €) avec la SMACL.

Financement avec le Crédit Agricole :

Crédit 1.1 M€ sur 25 ans – Taux 0.86 %

Crédit relais : 900 K€ sur 2 ans – Taux 0.55 % - remboursement in fine

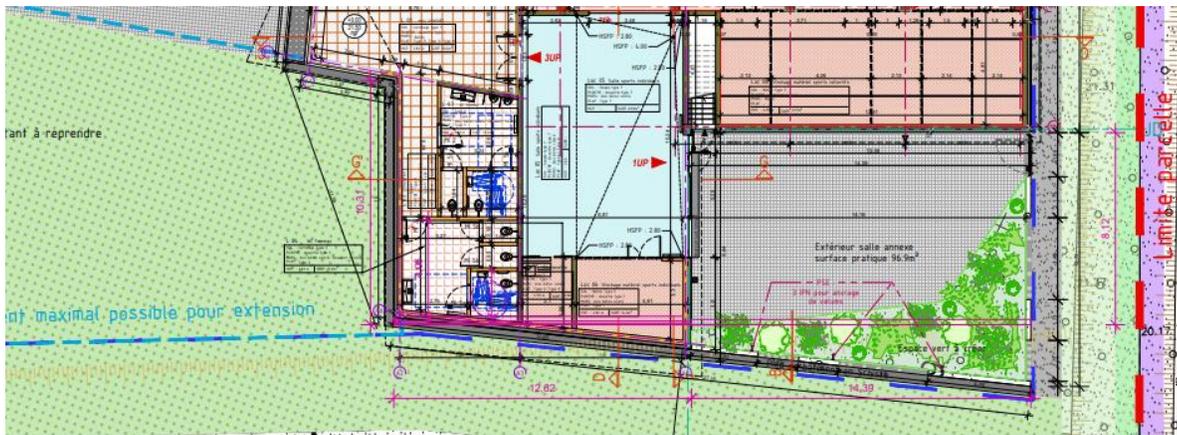
Le marché de travaux se décompose comme ci-après en 13 lots :

## SYNTHESE OFFRES RETENUES AVEC PSE ET VARIANTES

LOT	N° pli	ENTREPRISE	PSE et variantes retenues	MONTANT HT
<b>LOT 01 Gros Œuvre</b>				
	EL37	VATP	Offre de base	389 532,07
<b>Sous total Lot 01</b>				<b>389 532,07</b>
<b>LOT 02 Charpente bois et métal</b>				
	EL3	FCB CHARPENTES	Offre de base	172 000,00
<b>Sous total Lot 02</b>				<b>172 000,00</b>
<b>LOT 03a Couverture étanchéité bardage</b>				
	EL59	SMAC	Offre de base	361 100,61
				VARIANTE B
				-11 153,36
				VARIANTE C ET D
				-12 431,13
				VARIANTE F
				13 993,26
<b>Sous total Lot 03a</b>				<b>351 509,38</b>
<b>LOT 03b Vêtire brique</b>				
	EL56	LUC DANIEL COUVERTURE	Offre de base	93 035,00
<b>Sous total Lot 03b</b>				<b>93 035,00</b>
<b>LOT 04 Menuiserie extérieure serrurerie</b>				
	EL13	DELBECQUE	Offre de base	126 543,24
<b>Sous total Lot 04</b>				<b>126 543,24</b>
<b>LOT 05 Plâtrerie faux-plafond menuiserie intérieure</b>				
	EL43	COEXIA	Offre de base	128 431,01
<b>Sous total Lot 05</b>				<b>128 431,01</b>
<b>LOT 06 Carrelage faïence</b>				
	EL21	RC2B	Offre de base	33 485,90
<b>Sous total Lot 06</b>				<b>33 485,90</b>
<b>LOT 07 Peinture sol souple</b>				
	EL4	COLOR'IN	Offre de base	15 000,00
<b>Sous total Lot 07</b>				<b>15 000,00</b>
<b>LOT 08 CVC Plomberie</b>				
	EL72	SAMIT	Offre de base	158 002,98
				PSE 4
				1 945,75
				PSE 5
				669,60
<b>Sous total Lot 08</b>				<b>160 618,33</b>
<b>LOT 09 Electricité CFA - CFO</b>				
	EL23	RESIPELEC	Offre de base	95 732,93
				PSE 3
				2 769,67
				PSE CA
				8 773,42
<b>Sous total Lot 09</b>				<b>107 276,02</b>
<b>LOT 10 Sols sportifs</b>				
	EL47	SOLOMAT	Offre de base	39 799,55
				VARIANTE 3-10
				10 460,00
<b>Sous total Lot 10</b>				<b>50 259,55</b>
<b>LOT 11 Equipements sportifs</b>				
	EL2	ADSPORT	Offre de base	21 205,00
				PSE 7
				357,78
				PSE 8
				607,50
				PSE 9
				2 940,00
				PSE 10
				1 090,00
<b>Sous total Lot 11</b>				<b>26 200,28</b>
<b>LOT 12 - VRD - Espaces verts</b>				
	EL27	AMBIANCES TP	Offre de base	281 000,00
				PSE 11
				27 751,59
				PSE 13
				5 663,65
<b>Sous total Lot 12</b>				<b>314 415,24</b>
<b>TOTAL</b>				<b>1 968 306,02</b>

## Avancée des travaux

Permis modificatif, perte 1.70 m<sup>2</sup> pour ne pas « tomber » dans le fossé, au niveau des toilettes et local technique.



L'étude pyrotechnique a identifié 60 anomalies mais juste un obus à évacuer. Encore une zone à tester, mais inondée pour l'instant.

Le chantier a démarré officiellement le 8 février avec le terrassement mais a subi plusieurs jours d'intempéries à cause du gel.

Plateforme en gaurin faite. Ménard intervient le 22/2 pour les pieux.

→ Vérifier le résultat d'essai de plaque

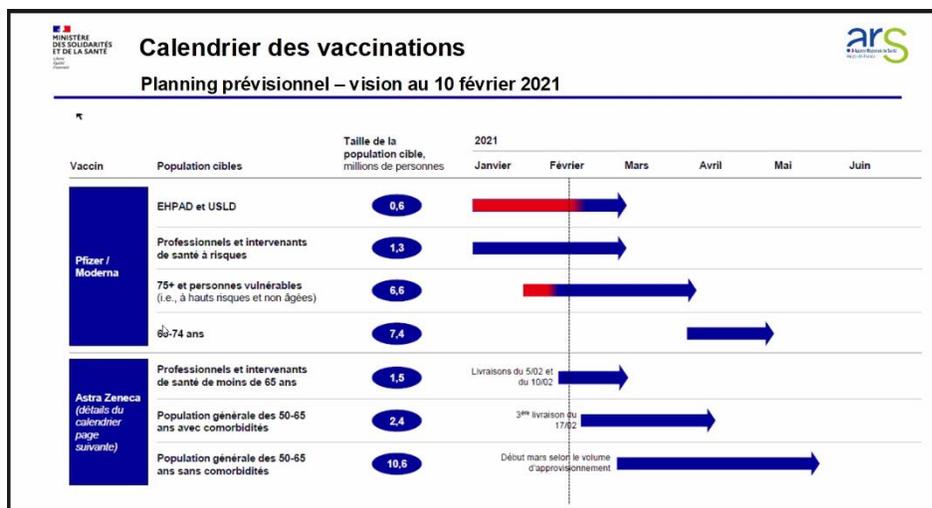
### ✓ **Point de situation crise sanitaire**

Remontée du taux d'incidence dans le Nord (229 / 100 000 hab), forte montée dans le Dunkerquois (+ de 650).

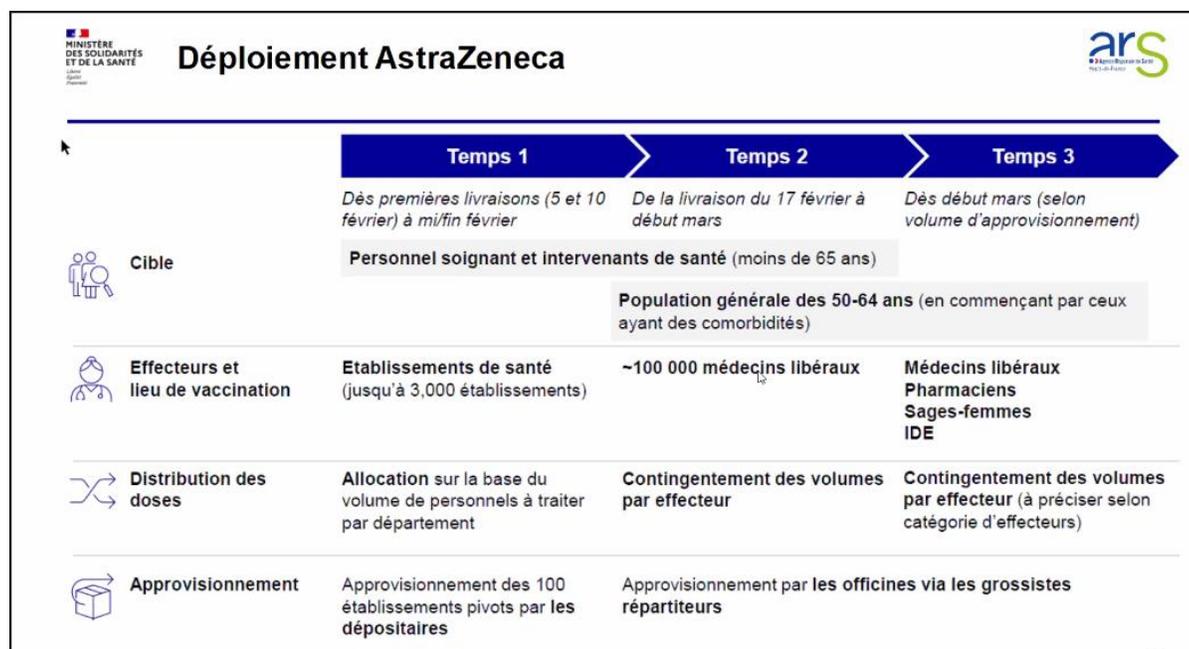
Renouvellement de l'obligation du port du masque dans les lieux les plus fréquentés de la commune, par arrêté préfectoral.

Augmentation lente des hospitalisations et réanimations COVID qui va bientôt repasser au-dessus du reste des causes d'hospitalisation.

La vaccination pour les plus de 75 ans a repris. Nous avons facilité le parcours de 14 Fromellois cette semaine, parmi les plus âgés.



Sur la vaccination :

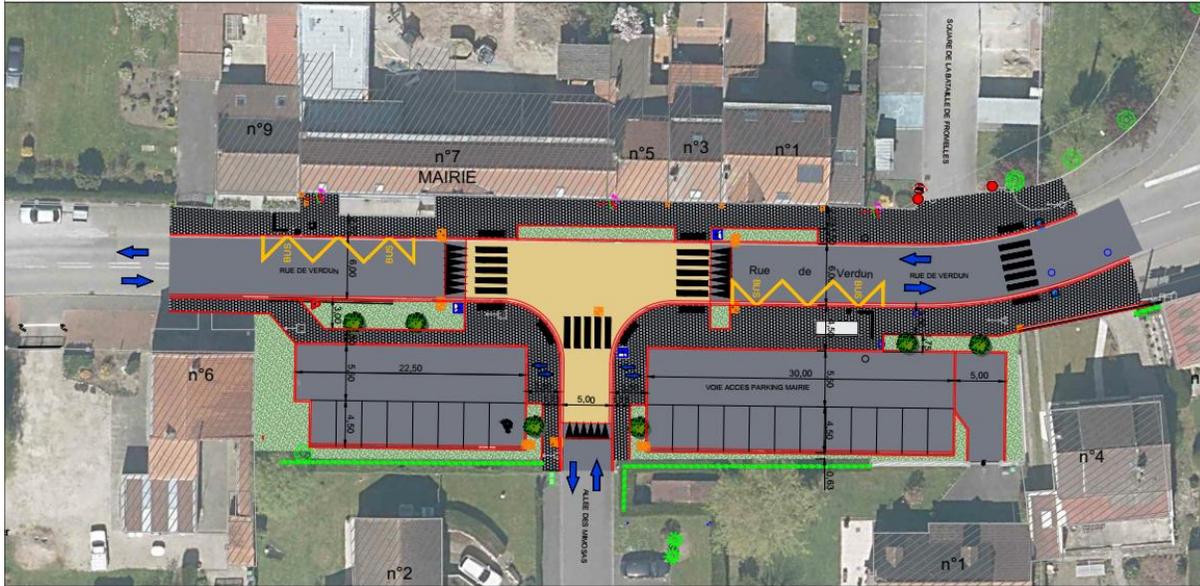


✓ **Voirie : retours sur la commission extra-municipale, point sur les travaux à venir.**

Retour sur la commission Extramunicipale autour des projets voirie :

#### Travaux rue de Verdun

- ➔ Décalage à cet été
- ➔ Plan de déviation à prévoir pour 3 mois
- ➔ Voir comment éviter que les gens qui viennent d'Herlies prennent la rue des mimosas et traversent le lotissement pour arriver devant la mairie (sens interdit sauf riverains par exemple) ou positionner du stationnement alterné par exemple



Les personnes présentes ont été rassurées des travaux. Le pavé sera gris (comme la rampe de la mairie). Souhait des riverains de retirer l'abri bus qui ne servira plus sur le square de la bataille de Fromelles (gain de 2 places de parking). Point de vigilance à avoir sur l'augmentation du trafic allée des mimosas (du fait de sa priorité nouvelle).

#### Etude circulation et stationnement centre bourg

- ➔ Futur aménagement sens unique rue des Vaulx et rue de l'église plutôt privilégié
- ➔ Forcer les PL à emprunter le rond-point en venant de la rue des Vaulx
- ➔ Envisager ultérieurement l'enfouissement des fils rue de l'église ou un passage de gaine pour enterrer les fils ?
- ➔ Craintes sur les moyens de faire ralentir rue des Vaulx



✓ ***Point divers : manifestations (Concert de poche, lille design, foulées des Weppes...)***

- Lille design : concertation pour la participation de Fromelles
- Concert de poche : retour sur la réunion qui a eu lieu ce jeudi à 19h. Intervention 2 x 2h les 9 et 16 mars, conception d'un conte musical (création du texte et mise en musique par un violon pro par les CM). 11 mars, intervention dans chaque classe pour sensibiliser au concert.
- Concert le 19 mars : 2 représentations devant les enfants de l'école (1 maternelle et 1 élémentaire). Les CM présenteront leur conte musical. Pas de billetterie.

Ateliers 9 et 16 mars filmés et contenu à partager sous forme de vidéo.

- Foulées des Weppes : quelle alternative pour cette année ? pas de course cette année, mais peut être sous une autre forme : parcours imposé mais sans chrono départs libres, pas de remises de prix

Centre de Loisirs. Visite de la PMI le 24 février après midi pour s'assurer de la conformité des locaux

***Tous les sujets du jour ayant été abordés, la clôture de la séance a lieu à 23h30***